



COMMUNE d'Artignosc-Sur-Verdon

ARRÊTÉ 2024-09-072 accordant un permis de construire au nom de la commune de Artignosc-Sur-Verdon

Le Maire de la Commune de Artignosc-Sur-Verdon

VU la demande de permis de construire présentée le 09/07/2024 par Madame DREVET Marine,

VU les pièces complémentaires susvisées,

VU l'objet de la demande

- Pour la réfection de la toiture avec création de deux fenêtres de toit et construction d'un carport avec deux fenêtres de toit,
- sur un terrain situé 555 chemin Font Blanche, Lieu-dit les Grigolets à Artignosc-Sur-Verdon (83630) ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé de 6 juin 2016 ;

VU l'avis favorable d'ENEDIS en date du 18/07/2024 ;

VU l'avis favorable du Maire en date du 19/07/2024 ;

ARRÊTE

Le présent Permis de Construire est **ACCORDE**.

Artignosc-Sur-Verdon le 30/09/2024

Le Maire,

Serge CONSTANS



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.